

LA CULTURE : ESPACE D'ÉCONOMIES ALTERNATIVES ?



analyse

Décembre 2007
Véronique Huens
Responsable de l'éducation
permanente - SAW-B

Le terme «culture» est sans doute l'un des plus polysémiques de la langue française. Commencer par définir les contours de notre sujet n'est donc certainement pas superflu. Si la culture peut représenter l'ensemble des valeurs, représentations et symboles partagés par un groupe, nous l'entendrons ici dans une forme plus restreinte, à savoir l'expression artistique : cinéma, théâtre, musique, littérature, danse, etc.

Parce que l'art, c'est d'abord des hommes et des petits groupes, parce que la créativité vient de l'échange, de la relation, le secteur artistique est un terreau et un vivier intéressant et primordial pour l'économie sociale. Et pourtant quels liens existent-ils entre les deux aujourd'hui ? A priori, peu en Belgique francophone. Il existe bien quelques acteurs culturels qui s'inscrivent dans une démarche d'économie sociale et même certains qui l'affichent comme tel, mais ils sont encore très peu nombreux. Pourtant, combien de troupes de théâtre-actions, cinémas militants, festivals engagés, associations diverses n'œuvrent-ils pas à rendre la culture accessible à tous et bataillent pour des productions de qualité et des conditions de travail décentes pour les artistes. Ne font-ils pas de l'économie sociale «sans le savoir» ? N'y a-t-il pas des liens à créer entre eux et avec les autres secteurs de l'économie sociale ? Et, à plus long terme, imaginer les fédérer comme c'est déjà le cas dans différentes régions de France.

Besoin de résistances artistiques

C'est l'intuition que SAW-B voudrait en tout cas poursuivre et ce, dans la logique d'action entamée à l'occasion de son 25^{ème} anniversaire. Le monde de la création artistique et de sa diffusion est complètement écartelé entre les grosses machines inscrites dans les circuits commerciaux mondialisés et les artistes et distributeurs qui cherchent à garder une autonomie forte, avec ou sans soutien public. Des canaux artistiques et culturels alternatifs s'organisent et il nous semble pertinent de les rassembler, de rendre visible leurs actions, de même que le rôle qu'ils peuvent jouer dans la construction d'un mieux-vivre ensemble et d'échanges relationnels et économiques équitables sur un territoire.

Ce travail est d'autant plus indispensable à nos yeux que la culture doit rester un espace critique, un lieu d'expression de tous pour continuer à jouer ses rôles essentiels de levier de changement, d'espace de rencontre et d'ouverture. Encourager et soutenir les «résistances artistiques» est vital pour le secteur qui ne peut d'ailleurs faire l'impasse sur la production culturelle. Ce travail de mise en valeur pourrait inciter les entreprises sociales actives dans d'autres secteurs à utiliser d'avantage l'art comme outil de réflexion ou de débat. Terre a été pionnière en la matière avec la création de pièces de théâtre engagées où ses travailleurs devenaient acteurs. Mais peu l'ont suivi...

Faire de l'économie sociale culturelle : ça veut dire quoi ?

Autonomie de gestion, primauté du travail sur le capital, prestation de services aux membres et/ou à la communauté, processus de décision démocratique, les quatre critères qui définissent les entreprises d'économie sociale wallonnes sont essentiels, mais parfois peu parlant. Ils nécessitent d'être déclinés dans des actions très concrètes pour mieux comprendre les spécificités ou le dénominateur commun des « entreprises culturelles alternatives ». Certains se sont déjà collés à l'exercice et les résultats nous semblent particulièrement intéressants car proches des réalités de terrain.

En 2006 l'association Opale, qui accompagne depuis longtemps des initiatives artistiques alternatives, a lancé une déclaration avec pour titre « Culture et économie sociale, manifestez-vous »⁽¹⁾. L'objectif était de rendre visible l'étendue des initiatives culturelles d'économie solidaire françaises. Elle proposait aux initiatives qui s'y reconnaissaient de répondre à différentes questions qui leur permettaient de prendre le pouls de leurs pratiques en rapport avec une série de critères.

Au delà de la non-lucrativité et de l'autonomie de gestion qui s'imposaient d'emblée, un des critères qui, pour Opale, fondent l'identité des acteurs d'économie sociale culturelle est leur rapport à leurs publics et usagers. Ces initiatives font toutes attention, plus ou moins selon certaines, à accueillir le public dans un contexte qui favorise l'échange et la rencontre entre le public et entre le public et les artistes ; à prêter attention aux populations défavorisées et aux territoires mal desservis ; à concevoir et à construire les activités avec les publics auxquelles elles s'adressent, etc.

Leur relation aux artistes est également particulière. Elles visent à rémunérer correctement les artistes, à construire des partenariats de projets avec eux, etc. Par rapport aux fournisseurs, elles privilégient ceux qui ont une démarche équitable et solidaire et sont soucieuses du respect de leur environnement. Avec les autres acteurs du territoire – culturel ou pas – ce sont surtout des relations de collaboration et de partenariat qu'elles développent et non de concurrence. Enfin, et non des moindres, ces initiatives alternatives tentent, au sein de la structure elle-même, d'associer au mieux les salariés et bénévoles aux processus de définition du projet associatif et du projet culturel et artistique. Elles limitent les écarts de rémunération, visent à développer l'autonomie et les compétences des salariés et bénévoles et accordent la priorité avant tout à la qualité du service et à la pérennisation des emplois.

A ces différentes dimensions pourraient encore en être ajoutés. Mais l'intérêt du travail réalisé par Opale se situe surtout dans l'idée que ces critères ne sont pas vus comme des impératifs mais plutôt comme des objectifs à atteindre dans une démarche d'amélioration et de réflexion permanente ; cela avec les contraintes qui sont propres au secteur d'activité dans lequel l'entreprise évolue.

Quel(s) intérêt(s) de fédérer les entreprises culturelles « alternatives » ?

Cette « démarche de progrès » nécessite que les acteurs décident de s'y inscrire et pour cela y voient un intérêt. Qu'ils puissent également trouver des ressources suffisantes pour la porter, que ce soit auprès de leurs pairs ou d'une fédération.

Mais quels intérêts auraient les théâtres-actions, les festivals, les CREAHM⁽²⁾, etc. à s'affirmer comme organisations d'économie sociale et à se fédérer ? C'est la question centrale qui a été abordée lors d'une première réunion, organisée par SAW-B ce 3 décembre 2007, à laquelle seul cinq structures avaient répondu présentes. Ceci montre d'emblée que l'intérêt est encore aujourd'hui très relatif de la part de ces acteurs. Soit parce qu'il est nul, soit parce qu'il est mal compris ou encore perçu comme peu important par rapport au temps qu'il faudrait y consacrer. Pourtant, **un triple intérêt a été mis en évidence** lors de ces premières discussions.

Un intérêt d'abord pratique : pouvoir se connaître, échanger ses idées, ses bons tuyaux, s'entraider, diffuser chacun les programmes et offres de services de tous, etc. Les demandes sont diverses pour améliorer la gestion quotidienne et répondre aux problèmes que rencontrent les acteurs sur le terrain : manque de salles de répétition, besoin de financement, difficulté dans la gestion des formes de travail (bénévoles, artistes indépendants, etc). Beaucoup d'entre eux développent déjà des partenariats locaux et connaissent les acteurs culturels de leur territoire. L'intérêt se trouve donc plutôt à un niveau régional, dans l'accès au soutien et aux informations d'une structure fédératrice et dans l'échange avec d'autres acteurs d'économie sociale.

Un deuxième intérêt manifeste se situe à un niveau plus politique au sens large du terme : se regrouper pour affirmer ses valeurs, sa présence, ses actions, les visibiliser et peser d'avantage dans les politiques publiques. Parce qu'intrinsèquement ces structures portent toutes un message politique, une vision particulière de la société et du rôle que la culture peut y jouer : celui d'ouvrir les perspectives et les débats, de remettre en question nos idées reçues, de faire rêver et imaginer des possibles, et surtout, de constituer une force de changement.

Enfin, un troisième intérêt se situe au niveau du secteur de l'économie sociale dans sa globalité. Mieux visibiliser les acteurs culturels qui portent les mêmes valeurs et messages que les entreprises d'économie sociale est une étape cruciale pour développer des liens entre eux, mais aussi vers le monde extérieur. Les théâtres, maisons d'édition, festivals sont demandeurs de mettre leur art au service de cette autre économie. Que ce soit pour diffuser ses valeurs ou pour questionner l'économie sociale, la titiller dans ses contradictions et ses limites et la faire avancer. Inversement, les entreprises à finalité sociale devraient être encouragées à utiliser les arts comme vecteur d'émancipation de leurs travailleurs et de réflexion en interne. Combien d'entreprises d'économie sociale d'insertion sont-elles partenaires du projet article 27 ?

Un beau pari...

Le défi est pourtant grand au vu des obstacles qu'il reste à franchir : grandes disparités des acteurs, manque de temps évident de la majorité d'entre eux pour participer à un tel processus, dispersion territoriale, logiques de fonctionnement très individualistes et autonomes pour certains, etc. SAW-B pourra avoir un rôle moteur dans le processus mais restera à voir si la mécanique prendra auprès des principaux intéressés...

(1) Cette déclaration est disponible sur le site www.culture-proximite.org.

2 Les CREAHM - Créativité et handicap mental - sont des associations qui œuvrent à développer les talents artistiques des personnes handicapées mentales en arts plastiques et en arts de la scène et à les promouvoir par des expositions, des spectacles et des concerts.